

Ce document est destiné à la direction générale de l'entreprise ou à la direction de formation ou au DAF...



DEPARTEMENT SFC FORMATION DE LAC-EXPO-SA-
ORGANISATION DES SEMINAIRES DE LA FORMATION ET DES CONGRES

En Abrégé LAC-EXPO.SA ou SFC.SA / 12, Avenue des Etats Unis d'Amérique - Belvédère Tunis 1002
Tel : 71781651 / Fax : 71890416 / Structure privée de formation n° d'enregistrement : 08/925/11
E-mail : marketing.formation@gmail.com / Site web : www.sfc-formation.com.tn

SEMINAIRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE ET PRATIQUE DES CADRES DES ENTREPRISES

Le 05 Mai 2012 à l'hôtel DIPLOMAT à Tunis Lafayette

LA VOIX SUR IP (VOIP)

**Animé par la formatrice : Hela TAKTAK Enseignante Universitaire Titulaire Master 2
Recherche « des Concepts aux Système COSY, Réseaux Routage et Performances »
et Master 1 Recherche « Informatique Appliquée, spécialité Réseaux »
Université Versailles Saint Quentin En Yvelines France**

**Public concerné : dirigeants et cadres des entreprises / Une riche documentation est distribuée aux participants, qui reçoivent une attestation, un support de formation avec cartable, stylo, bloc note /
Avec l'étude des cas évoqués par les participants vécus dans leurs entreprises**

PROGRAMME

8h00 à 11h00

- 1- La technique de la voix IP**
- 2- Dans quel cas l'utiliser ? et quel est le type d'architecture du réseau concerné par cette technologie dans une entreprise**
- 3- Protocoles adéquats : SIP/ H323**
- 4- Liste de logiciels utilisés : Exemple le plus connu Asterisk**

11h00 à 11h15 : Pause café

11h15 à 14h00

- 5- Pourquoi utiliser Asterisk ?**
- 6- Téléphonie gratuite / Open source / évolutive / interopérable**
- 7- Interopérabilité d'Asterisk avec d'autres logiciels : Exemple : Asterisk et sugar CRM pour la gestion de la relation avec la clientèle (customer Relation Ship Management)**

14h00 : Déjeuner

1/ Option Inter-entreprises : PRIX : 260 DT.HT soit 291,200 DT.TTC Par participant.

Ce séminaire peut bénéficier de l'avance sur TFP ou des droits de tirage pour le financement de la formation selon les conditions légales (décret 2009-292 du 02/02/2009 et l'arrêté d'application du 10/02/2009), telle que pour la formation professionnelle pratique, l'avance récupérée et déduite de TFP est 50% du SMIG par jour et par participant. (pour renseignement Tel 71 781 651)

2/ Option intra-entreprise 500 DT.HT par jour soit 560 DT.TTC avec minimum 3 jours quelque soit le nombre des participants.

Dans local choisi par l'entreprise cliente tel que son siège et pendant la date et l'horaire de son choix, (pouvant bénéficier de l'avance sur TFP ou du droit de tirage) La formation en intra-entreprise peut être faite en 2 séances dans chaque jour (matin et après midi).